CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

LE CONSEIL MUNICIPAL SE REUNIRA

LE MARDI 14 MAI 2024 à 20 h 30

A LA SALLE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

- 1. Décision modificative n°1 budget commune,
- 2. Délégation à l'exécutif pour l'admission en non-valeur des créances de faible montant,
- 3. Charte du recouvrement entre la commune et la DGFIP,
- 4. Dissolution du Syndicat Intercommunal pour l'acquisition et l'aménagement d'un terrain de passage,
- 5. Questions diverses.

Dans l'attente de vous accueillir, je vous prie d'agréer mes salutations distinguées.

A CARTELEGUE, le 7 Mai 2024.

Le Maire,

JEN 1

Pierre VILLAR